



## Calendrier des inscriptions au Centre de Loisirs de Juillan



**2021 / 2022**

**Vacances Scolaires 2021/ 2022 – Zone C**

<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	Reprise des cours : Jeudi 2 septembre 2021
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021
<b>Vacances de Noël</b>	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022
<b>Vacances d'hiver</b>	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022
<b>Vacances de printemps</b>	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022
<b>Vacances d'été</b>	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022

**Pont de l'Ascension : du jeudi 26 au dimanche 29 mai 2022 (structure fermée)**

<u>Périodes</u>	<u>Enfants résidants à Juillan</u>	<u>Enfants extérieurs Conventionnés</u>	<u>Tous les enfants</u> <u>Inscription à la journée possible *</u> <i>(dans la limite des places disponibles)</i>
	<u>Inscription 4 jours minimum / semaine*</u>	<u>Inscription 4 jours minimum / semaine*</u>	
<b>Vacances d'automne</b>	A partir du Mardi 5 Octobre	A partir du Mardi 12 Octobre	A partir du Vendredi 15 Octobre
<b>Vacances de Noël</b>	<b>CENTRE FERME</b>		
<b>Vacances d'hiver</b>	A partir du Mardi 30 Janvier	A partir du Mardi 8 Février	A partir du Vendredi 11 F Février
<b>Vacances de printemps</b>	A partir du Mardi 5 Avril	A partir du Mardi 12 Avril	A partir du Vendredi 15 avril
<b>Vacances d'été</b>	A partir du Mardi 7 juin	A partir du Mardi 14 juin	A partir du Mardi 21 juin

\*Ou un nombre conséquent sur la période de vacances ( en moyenne 3J/Semaine)

Les plannings des activités ne seront communiqués que quelques jours avant l'ouverture du centre de loisirs. Les familles ayant inscrits leurs enfants recevront un mail la semaine précédente par mail.

Les inscriptions seront validées dans la limite des places disponibles, les factures précédentes doivent être soldées. Les journées sont payables à la réservation.

**Réservations obligatoires pour les mercredis :** A l'accueil auprès de la direction ou de l'animateur responsable de l'accueil (matin et soir) ou par mail uniquement - [resa.alshjuillan@gmail.com](mailto:resa.alshjuillan@gmail.com)

Règlement intérieur ALSH Juillan - Août 2021

**Réservations obligatoires pour les vacances - Au bureau uniquement :**

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi <b>ayant RDV)</b>	de 9h à 11h (avec ou sans rendez-vous – <b>priorité aux personnes</b>
Lundi et Mercredi*	de 14h30 à 18h (sur rendez-vous uniquement)
Vendredi*	de 14h30 à 16h30 (sur rendez-vous uniquement)